

DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES PLUS RARES DANS L'INDUSTRIE QUE DANS LES SERVICES

GM&S, Whirlpool, Tupperware. Les fermetures d'usines exposées à la concurrence internationale inquiètent les Français. Tous secteurs confondus, le retour à l'emploi des licenciés économiques est décevant : seul un individu sur deux retrouve un emploi en trois ans. Toutefois, les travailleurs qui font face à la mondialisation ne sont pas forcément plus vulnérables que les autres. [Cette synthèse](#) observe leurs trajectoires professionnelles et les obstacles auxquels tous sont confrontés : changement de secteur d'activité, de métier, de territoire ou encore baisse du niveau de qualification.

Un risque de licenciement économique plus faible dans l'industrie. Des chances de retour à l'emploi plus minces

Contre toute attente, le taux de licenciement économique dans l'industrie manufacturière (2,3 %), secteur très exposé à la concurrence internationale, est plus faible que dans les secteurs abrités de la mondialisation (3,3 %). Néanmoins, les chances de retour à l'emploi sont également moindres dans l'industrie : seulement 47 % au bout de trois ans, contre 54 % dans le secteur abrité et 62% dans les services exposés. Tous secteurs confondus, un salarié sur deux retrouve un emploi en trois ans.

Un effet spécifique à l'industrie : le rôle de la concentration géographique

Les chances de retour à l'emploi dépendent surtout des caractéristiques des individus (âge, sexe, région, etc.). Une fois ces effets pris en compte, le retour à l'emploi des travailleurs de l'industrie reste plus difficile, du fait de la concentration géographique des sites de production. Un employé licencié d'un salon de coiffure retrouvera toujours plus facilement un emploi local qu'un salarié d'un sous-traitant automobile dont l'usine vient de fermer. Dans l'industrie, l'individu devra plus souvent se résigner à changer de métier ou de territoire. Or, tous secteurs confondus, le taux de mobilité géographique est de 14 % seulement. Changer d'activité signifie parfois renoncer à valoriser ses compétences et trouver un emploi moins qualifié.

De meilleures opportunités d'emplois pour ceux qui restent dans l'industrie

40 % des anciens ouvriers de l'industrie retrouvent un emploi dans les services abrités, essentiellement des services « de proximité ». Ces emplois sont en moyenne moins qualifiés et plus précaires que ceux des salariés qui ont été réembauchés dans l'industrie. En effet, contrairement à une idée reçue, rester dans l'industrie n'est pas synonyme de déclassement : 25 % des ouvriers non qualifiés deviennent ouvriers qualifiés alors que 15 % des ouvriers qualifiés trouvent un emploi non qualifié. Ceci témoigne des enjeux liés à la création d'emplois dans le secteur de l'industrie.

Méthodologie - Les secteurs d'activité sont répartis en trois familles : ceux de l'industrie exposée, des services exposés et des services abrités de la concurrence internationale. Les auteurs ont suivi une centaine de milliers de travailleurs sur la période 1998-2010 à partir des Déclarations annuelles des données sociales.

A propos de
La Fabrique de l'industrie
Laboratoire d'idées,
La Fabrique de l'industrie est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est co-présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.

Plus d'informations sur :
<http://www.la-fabrique.fr>

Contact presse :
Elisa Ohnheiser
elisa.ohnheiser@la-fabrique.fr
01 56 81 04 26

Retrouvez-nous sur :



[LIRE LA SYNTHÈSE](#)

